

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 7 | MERCREDI 24 AOÛT 2022

Sommaire

Édito – Mibé	2
Recommandations de vote	2
Votation cantonale	4
JLRV	12
Réflexion	13
Petit fil rouge des 10 ans...	14
Dans le monde	15
Frivolités essentielles	16

RENTREE POLITIQUE

new : une LISTE PLR ÉCOLOGIE LIBÉRALE



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Soyons ambitieux !

Page 3



VOTATIONS FÉDÉRALES

**Assurons un financement
équitable à nos retraites**

Pages 5 à 7



POINT FORT

**Vers un hôpital de ville
à Lausanne ?**

Page 10



POLITIQUE CANTONALE

Conseil d'État Christelle Luisier

Page 11



Dans le cadre de sa traditionnelle rentrée politique à Chardonne, le PLR Vaud annonce une liste Écologie libérale pour les élections fédérales de 2023. Au menu de cette rentrée politique: la formation en bonne place comme le pouvoir d'achat et la politique énergétique. Analyse et commentaire...

Pages 8-9

RÉSILIENCE ET SOLIDARITÉ

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

«Rien ne sert de s'affoler mais les temps sont graves». Les plus optimistes disent que cela ne durera qu'un temps et les inquiets voient surtout les conséquences pour nos citoyens de manière plus durable principalement pour les plus modestes d'entre eux. Les deux ont certainement raison mais il n'en demeure pas moins que l'hiver sera chaud... Un simple paquet de pâte a augmenté de plus de 10%, bien en dessus de la moyenne suisse de l'inflation de 3,4%. Bien plus faible que chez nos voisins, c'est vrai. L'inflation, cette maladie à la base de crises sociales... Cette maladie aussi insidieuse que la Covid... Cette maladie mondiale qui va faire des dégâts.

Sacré coup pour notre pouvoir d'achat. Les hausses importantes annoncées des primes de l'assurance maladie 2023 vont encore augmenter le trou dans le portefeuille de nos concitoyens sans compter les prix de l'énergie qui vont de plus en plus grever leur budget. Mais il y a pire, le risque de pénurie d'électricité qui est bien réel. Tout le monde s'en inquiète. Confédération, cantons se coordonnent pour éviter et planifier au mieux des pannes éventuelles. Sobriété énergétique, mise en place de nouveaux systèmes de production alternatifs, sources d'énergie renouvelables supplémentaires installés en urgence. Les cerveaux de l'innovation sont en train de fonctionner à plein régime mais le temps est compté. Question chauffage, on espère un hiver clément mais les climatologues veulent de la neige en haute montagne pour renflouer nos glaciers, donc notre production d'électricité hydraulique par ricochet.

Peut-être est-ce le temps de dire clairement que nous sommes en guerre car notre mode de vie, nos valeurs démocratiques sont attaquées de plein front. La guerre même hybride a toujours un prix à payer. Le prix de la mort, de la faim et du froid. Le temps des menaces, des chantages mais aussi celui du courage, de l'inventivité et de l'espoir. Faisons preuve de résilience, de solidarité, d'innovation. Avoir peur ne sert jamais à vaincre...



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

Recommandations de vote Votations du 25 septembre 2022

VOTATIONS FÉDÉRALES

- NON** Élevage intensif
- OUI** AVS 21 2 x OUI
- OUI** Réforme de l'impôt anticipé

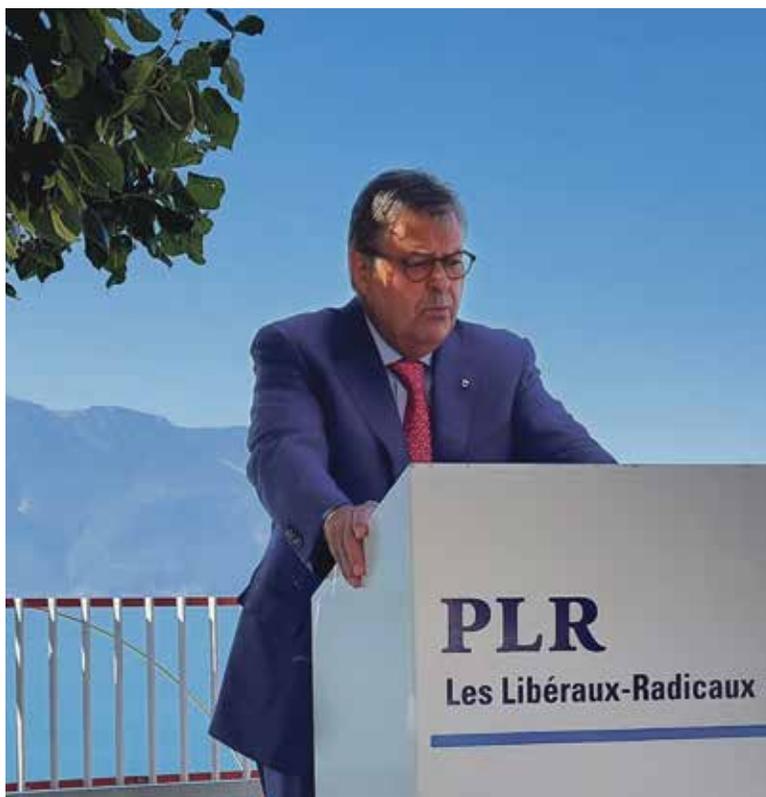
VOTATION CANTONALE

- OUI** Création d'un Conseil de la magistrature

SOYONS ambitieux!

par Marc-Olivier Buffat,
président PLR Vaud, député

Souvent disqualifiés par les partis de gauche, car associés à une réussite suspecte, l'effort et l'ambition participent depuis la Renaissance et le siècle des Lumières à l'auto-émancipation de l'individu lui permettant de se façonner par le travail: on ne doit qu'à soi-même le résultat obtenu. C'est sans aucun doute une valeur de droite comme le relève le philosophe Pascal Bruckner dans une récente interview. Pour la gauche, la réussite est souvent entachée de défiance, rarement attribuée aux qualités particulières, mais associée à une forme de domination sociale.



Aujourd'hui, le «*tout, tout de suite*», renforcé par la technologie numérique et l'hyperconnectivité, crée l'illusion que tout peut nous tomber tout cru dans le bec et que l'État providence se chargera du reste. Or, ce qui est acquis sans peine n'a finalement aucune valeur. Cette attitude tend à rendre les individus inaptes à la confrontation; la moindre adversité se transforme en tragédie. On le vit aujourd'hui avec les éléments climatiques et les pénuries multiples.

Ce qui précède vaut particulièrement pour l'enseignement, la formation et, corollairement, pour le marché de l'emploi.

En matière scolaire, on se souvient des théories pédagogiques héritées des années 60 nivelant toute sélection scolaire avec pour ambition «*le baccalauréat pour toutes et tous*». Or, la sélection permet l'orientation. La valorisation de l'effort et du mérite devrait permettre aux élèves et aux apprentis de se forger une personnalité et d'acquérir des aptitudes différenciées.

Aujourd'hui, le peu d'intérêt pour les branches scientifiques et techniques ne manque pas d'inquiéter dans un pays qui vit de sa matière grise, de la plus-

value ajoutée et du travail des matières premières.

Dans le canton de Vaud, ces principes trouvent fort heureusement leur écho à l'article 5 alinéa 2 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) qui donne pour but à l'école d'offrir à tous les élèves les meilleures possibilités de développement, d'intégration et d'apprentissage, notamment par le travail et l'effort; la loi vise la performance scolaire et l'égalité des chances. On ne saurait mieux dire. Les performances sportives et le sport d'élite participent des mêmes principes. Même si les partis de gauche tendent à privilégier les sports dits populaires, feignant d'oublier que c'est souvent par l'identification, l'exemple et le mimétisme que tout individu progresse.

La pénurie de main-d'œuvre actuelle impose donc une redéfinition des priorités de l'école et de la formation, tout particulièrement dans les métiers de la transition énergétique, que des efforts supplémentaires en matière de formation continue. Quelle stratégie mettre en place pour adapter notre économie et notre modèle social au réchauffement climatique? Quel rôle donner à chacun dans nos «*démocraties du diplôme*»?

Comment enrichir les capacités des individus pour faciliter leur émancipation et leur permettre de bifurquer dans leur existence? Autant de questions qui méritent des réponses urgentes.

La crise climatique occasionne cette année une sécheresse inhabituelle et hautement problématique. La guerre en Ukraine, associée à la décarbonisation de la société, nécessiteront à coup sûr des sacrifices, des efforts et des compétences considérables. C'est un défi majeur pour nos sociétés en ce début

de 21^e siècle. Plus qu'une reconversion, il s'agit d'une reconstruction et d'une redéfinition des tâches de notre société. Notre canton et notre pays doivent être à l'avant-garde. Notre parti doit prôner l'écologie de l'action et de l'optimisme. Ces défis doivent nous galvaniser. Loin du défaitisme ambiant, il faut prendre exemple sur les générations passées (si souvent décriées) qui ont maîtrisé les Alpes, l'espace, les maladies, et qui ont su redresser des situations que l'on pensait désespérées et conquérir des horizons improbables. Tous partageaient un point commun: l'optimisme et l'ambition.

Aujourd'hui, le peu d'intérêt pour les branches scientifiques et techniques ne manque pas d'inquiéter dans un pays qui vit de sa matière grise, de la plus-value ajoutée et du travail des matières premières.

publicité

An advertisement for 'Cave de la Crausaz Féchy' wine. It features a bottle of wine in the foreground with a label that says 'Cave de la Crausaz Féchy' and 'Label OR Terravin'. In the background, there is a traditional Swiss chalet with a red roof and a Swiss flag. The text on the right side of the advertisement provides contact information for 'Bettems frères S.A.' located at 'Chemin de la Crausaz 3, 1173 Féchy', with phone number '021 808 53 54' and website 'www.cavedelacrausaz.ch'. It also states 'Ouvert du lundi au samedi' and 'Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte CHF 8.70 la bouteille'.

INSTAURATION D'UN CONSEIL DE LA MAGISTRATURE OUI À UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA JUSTICE SIMPLIFIÉ

par Florence Bettschart-Narbel,
vice-présidente PLR Vaud, députée,
présidente de la Commission des
affaires juridiques

Le 25 novembre prochain, le peuple vaudois devra se prononcer sur une modification de la Constitution vaudoise qui vise à introduire un nouveau système de surveillance de la justice en instaurant un Conseil de la magistrature. Le Congrès du PLR Vaud du 22 juin 2022 a accepté à une très large majorité cette proposition.



Ce projet de loi, mûrement réfléchi, après des expertises et de nombreuses heures de commission et d'auditions, prévoit de simplifier l'actuel mille-feuille de la surveillance de la justice, tout en garantissant son indépendance et la séparation des pouvoirs. En effet, ce ne sont pas moins de six instances (Commissions de haute surveillance du Tribunal cantonal, de gestion et de présentation, Bureau du Grand Conseil, Conseil d'État, Tribunal neutre) qui

ont aujourd'hui des compétences de surveillance de la justice. Le système proposé est beaucoup plus simple: le Conseil de la magistrature exercera à la fois la surveillance administrative et disciplinaire sur les magistrats de l'ordre judiciaire et du Ministère public, avec des compétences réglées de manière exhaustive dans la loi. Le Grand Conseil gardera ses prérogatives de haute surveillance par le biais de la Commission des affaires juridiques.

La composition du Conseil est équilibrée: en feront partie cinq magistrats (deux juges du Tribunal cantonal, un juge de première instance, deux membres du Ministère public), deux avocats, dont un ancien Bâtonnier, et deux personnes disposant de compétences utiles au fonctionnement de la justice, notamment la médiation ou les ressources humaines.

L'élection des juges et des procureurs se fera toujours par le Grand Conseil sur la base de l'examen de la Commission de présentation qui donnera toujours le préavis politique. Le Conseil de la magistrature donnera lui le préavis professionnel, alors qu'aujourd'hui ce sont des experts externes qui l'émettent. Sur ce point, le système ne change donc pas fondamentalement.

Enfin, les justiciables pourront directement adresser leurs plaintes relatives à la justice au Conseil de la magistrature qui devra les traiter comme le faisait jusqu'alors la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal qui est amenée à disparaître.

N'oublions pas qu'un des piliers principaux de notre démocratie est de garantir une séparation des pouvoirs claire et

N'oublions pas qu'un des piliers principaux de notre démocratie est de garantir une séparation des pouvoirs claire et transparente. Ce n'est pas un acquis.

transparente. Ce n'est pas un acquis; ce doit être une vigilance de tous les instants. Justice et politique ne font pas bon ménage: les «affaires politico-médiatico-judiciaires» de nos voisins le démontrent amplement et tendent à renforcer la méfiance vis-à-vis des politiciens et magistrats.

Le projet proposé va ainsi dans ce sens et le PLR Vaud vous recommande de voter oui à la modification constitutionnelle proposée le 25 septembre prochain.

publicité

ELAGAGE
BOIS-ÉNERGIE
TRAVAUX FORESTIERS
www.danielruch.ch • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

TRANSPORT
GÉNIE FORESTIER
STABILISATION BIOLOGIQUE

ASSURONS UN FINANCEMENT ÉQUITABLE À NOS RETRAITES

par Jacqueline de Quattro,
conseillère nationale PLR Vaud

Le financement de l'AVS est en danger. Les déficits se creusent d'année en année, en raison de l'évolution démographique. Il y a toujours plus de personnes à la retraite et moins de personnes actives pour financer des rentes versées sur une durée toujours plus longue. Si rien n'est entrepris, le trou de notre assurance vieillesse et survivants atteindra 26 milliards d'ici 2030. Conséquence, une personne ayant travaillé et cotisé toute sa vie ne sera plus assurée d'avoir une retraite pleine.

Pour éviter un tel scénario, il est urgent d'agir. D'autant plus que la dernière révision réussie du premier pilier a eu lieu il y a plus de 25 ans. Le 25 septembre, le peuple sera appelé à se prononcer sur la réforme AVS 21 qui comprend deux volets: ■ le premier concerne la modification de la loi sur l'AVS contre laquelle un référendum a été lancé par la gauche et les syndicats. ■ Le second prévoit une hausse de la TVA, entraînant une modification de la Constitution fédérale soumise au référendum obligatoire.

Le but de la révision est de garantir le niveau des rentes et de stabiliser les finances de l'AVS, par une modernisation du système qui prend en compte les intérêts de toutes les générations et de tous les sexes. Parmi les mesures envisagées, il y a l'harmonisation de l'âge de référence de départ à 65 ans pour les femmes et les hommes. Objet de toutes les batailles. La Suisse est pourtant l'un des rares pays de l'OCDE à ne pas avoir encore harmonisé l'âge de la retraite, avec l'Australie, l'Autriche, la Pologne et la Turquie. Dans un souci d'équilibre, ces change-



ments s'accompagneront de mesures compensatoires pour les femmes concernées. Pour les femmes des neuf générations transitoires qui travailleront jusqu'à 65 ans, des montants forfaitaires de 50, 100 et 160 francs leur seront alloués par mois, et à vie.

Il s'agit d'une composante sociale importante, car elle doit bénéficier en priorité aux femmes aux revenus les plus modestes. Cette harmonisation permettra un allègement d'environ 1 milliard tout en tenant compte du régime compensatoire.

AVS 21 laisse aussi le libre choix à chacun de choisir le moment opportun pour quitter le monde du travail. Les personnes souhaitant partir plus tôt à la retraite pourront toucher leur premier pilier dès 63 ans. Ceux qui voudront rester dans la vie active plus longtemps afin d'avoir une rente plus élevée, auront la possibilité de travailler jusqu'à 70 ans. Il sera ainsi possible d'anticiper ou d'ajourner le versement de la rente (totale ou partielle) entre 63 et 70 ans.

Ces mesures constituent un signal essentiel pour les personnes actives, tout comme pour les entreprises. Elles les incitent à miser à l'avenir sur une phase d'activité professionnelle plus longue. Un autre effet positif sera d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse.

Pour couvrir les besoins de l'AVS, le taux de la TVA sera majoré de 0,4%.

Une hausse acceptable qui devrait rapporter 1,4 milliard par an, sans trop affecter le pouvoir d'achat. Pour une famille de quatre personnes, l'augmentation entraîne des dépenses supplémentaires annuelles de 200 francs.

À l'image du Conseil fédéral et du Parlement, le Congrès du PLR vaudois recommande à une très large majorité de voter deux fois oui à une réforme équilibrée qui assure un financement durable et équitable de l'AVS tout en garantissant nos rentes à moyen terme. Je suis prête à travailler une année de plus par solidarité envers les générations futures mais j'attends que tout soit fait pour que l'égalité femmes-hommes soit enfin concrétisée dans tous les domaines.

Pour couvrir les besoins de l'AVS, le taux de la TVA sera majoré de 0,4%. Une hausse acceptable qui devrait rapporter 1,4 milliard par an, sans trop affecter le pouvoir d'achat.

publicité

 **HSB**
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs et systèmes
de chauffages SA
Chemin de Mongevon 6
1023 Crissier

Tél.: +41 21 637 37 17
Fax: +41 21 637 37 15
crissier@hsb.ch
www.hsb.ch

NON À L'INITIATIVE SUR L'ÉLEVAGE INTENSIF Le 25 SEPTEMBRE

par Olivier Français,
conseiller aux États

Alors que la loi suisse est déjà l'une des plus sévères au monde en matière de protection et de dignité des animaux, l'initiative remet en cause les conditions d'élevage qui sont pratiquées en Suisse. Alors que notre pays réglemente le nombre d'animaux par exploitation et par espèce, un cas unique au monde, il est demandé d'imposer à tous les éleveurs des normes les plus strictes, qui vont au-delà de toutes les normes légales connues à ce jour!

La Suisse qui est déjà fortement engagée à respecter des lois strictes en matière de protection des animaux devrait être encore plus restrictive sur les conditions d'élevage! Les intentions proposées par l'initiative sont disproportionnées et porteraient gravement atteinte à l'agriculture suisse. Le 25 septembre prochain, nous voterons sur une initiative qui remet en cause la conscience et l'éthique des éleveurs à l'égard de leurs animaux et de la responsabilité morale du monde agricole suisse. De plus elle entrave la liberté individuelle des consommateurs et accroît notre dépendance agricole vis-à-vis de l'étranger, nourri par une déconnexion des pratiques agricoles suisses et un sentiment de supériorité morale.



La campagne lancée par les auteurs de l'initiative vise à reconnaître que la production animale intensive actuelle est incompatible avec la dignité des animaux. Les lois régissant les conditions de l'élevage (hébergement, soins, accès à l'extérieur et abattage) prennent en compte le bien-être animal et la remise en cause de nos conditions-cadres aurait des conséquences non négligeables sur le monde de l'élevage en cas d'acceptation de l'initiative. Les importations d'animaux et de produits animaux seront durement affectées sans garantie qu'elles soient respectées tant le contrôle sera difficile à mettre en place. Cela ne peut être garanti qu'au prix d'un coût administratif important

qui aura un impact au détriment du consommateur et de l'éleveur.

PERTE DE COMPÉTITIVITÉ

Une politique agricole cohérente est capitale pour notre industrie alimentaire. Il faut promouvoir la vente directe et diminuer la dépendance des agriculteurs aux subventions. Cette initiative accomplit pourtant exactement le contraire. Elle réduirait considérablement la compétitivité de l'agriculture suisse, en augmentant significativement les dépenses liées au développement des installations d'élevage. Certains agriculteurs ne seront pas en mesure de s'adapter aux exigences de production strictes imposées par l'initiative au

La loi suisse est déjà l'une des plus sévères au monde en matière de protection et de dignité des animaux.

point de mettre en péril un pan de notre sécurité alimentaire causée par une offre plus faible. Une augmentation des importations ne ferait qu'accroître notre dépendance alimentaire sans mesures vérifiables en-dehors de nos frontières afin de faire respecter les normes restrictives. Ceci irait de plus à l'encontre des accords de libre-échange que la Suisse a signés et ratifiés.

POUR LE BIEN DES CONSOMMATEURS

Des coûts conséquents et une baisse de l'offre impliquent une hausse importante du prix final payé par le consommateur. Un bafouement de la liberté de choix de ce dernier alors qu'une offre de produits portant un label Bio Suisse respecte déjà les exigences de l'initiative. De plus, cette offre dépasse fréquemment la demande des consommateurs! Par conséquent, une telle intervention sur le marché qui vise à légitimer les normes des labels privés dans la Constitution est tout à fait inutile et inappropriée.

En guise de conclusion, notons que davantage de réglementations, comme le texte de l'initiative l'exige, n'amélioreront pas les choses; au contraire, elles nuiront à la production domestique et aux consommateurs. En conclusion et en réponse au clivage apparent ville-campagne, rappelons l'importance du respect mutuel et du droit à la liberté en matière de consommation à l'heure des modes de vie aseptisés portant haut une culture de l'hygiène intenable.

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



RÉFORME DE L'IMPÔT ANTICIPÉ RAPATRIATIONS EN SUISSE LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

par Olivier Feller,
conseiller national PLR Vaud

Le 25 septembre, nous allons voter sur une réforme de l'impôt anticipé. Lorsqu'une entreprise veut emprunter de l'argent, elle peut émettre des obligations qui seront achetées par des investisseurs localisés en Suisse ou à l'étranger. Ensuite, à intervalles réguliers, l'entreprise qui a émis les obligations versera des intérêts obligataires aux investisseurs concernés.

Le problème, c'est que ces intérêts obligataires sont frappés de l'impôt anticipé à hauteur de 35%. Le résultat, c'est que de nombreuses entreprises qui veulent emprunter de l'argent émettent des obligations non pas en Suisse mais à l'étranger, par exemple au Luxembourg, où il n'y a pas d'impôt anticipé. Car l'impôt anticipé représente une complication additionnelle.

Pour les finances publiques, le bilan de la réforme sera équilibré au bout de trois ans seulement.

Dans un premier temps, l'investisseur ne reçoit que 65% de l'intérêt obligataire. Il doit ensuite entreprendre des démarches administratives pour pouvoir récupérer, dans un second temps, les 35% restants. Bon nombre d'entreprises préfèrent donc émettre des obligations ailleurs qu'en Suisse de manière à offrir des conditions



d'investissement plus avantageuses. Ce qui a pour conséquence de priver notre pays d'une bonne partie des activités de financement des entreprises.

Le but de la réforme sur laquelle nous allons voter consiste à abolir l'impôt anticipé sur les intérêts obligataires de manière à rapatrier en Suisse certaines activités en matière financière ainsi que les emplois et les recettes fiscales qui en résultent. En d'autres termes, il s'agit de supprimer un désavantage compétitif.

La gauche critique le projet au motif qu'il pourrait conduire à une diminution de recettes fiscales. Cet argument est dépourvu de pertinence. L'alliance en faveur du OUI à la révision de l'impôt anticipé a récemment chargé l'institut BAK Economics d'évaluer les effets économiques de la réforme telle qu'elle va être soumise à la votation populaire. À en croire cette nouvelle analyse, ils seront indéniablement positifs. Au bout de cinq ans, la création de valeur en Suisse sera supérieure d'environ

3,1 milliards par rapport au niveau qu'elle atteindrait sans la réforme. Et pour les finances publiques, le bilan de la réforme sera équilibré au bout de trois ans seulement.

La gauche critique le projet également au motif qu'il pourrait favoriser la soustraction fiscale. Cet argument confine à l'absurdité. Tout d'abord, seules les nouvelles obligations émises ne seront plus frappées de l'impôt anticipé, tandis que les obligations existantes continueront d'y être assujetties. Ensuite, l'impôt anticipé restera prélevé sur les dividendes versés aux détenteurs d'actions. À cela s'ajoute que la Suisse applique depuis plusieurs années

l'échange automatique de renseignements en matière fiscale si bien qu'un contribuable domicilié à l'étranger qui place sa fortune en Suisse n'a pas d'autres choix que de l'annoncer aux autorités fiscales de son pays. Enfin, s'agissant des contribuables qui vivent en Suisse, nous partons du principe qu'ils sont foncièrement honnêtes sur le plan fiscal, ce qui ne changera pas en cas de mise en œuvre de la réforme de l'impôt anticipé.

C'est pourquoi, à l'instar de l'unanimité de la députation libérale-radical aux Chambres fédérales, nous voterons OUI à la réforme de l'impôt anticipé.

publicité

Guy Gaudard s.a. MAITRISE FEDERALE
ELECTRICITE • TELECOM
Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

LE PLR TRÈS ACTIF POUR SA RENTRÉE POLITIQUE

par Christopher Ulmer,
secrétaire général adjoint PLR Vaud

Comme chaque année, le PLR Vaud a présenté les thèmes de sa rentrée politique à Chardonne.

Le président **Marc-Olivier Buffat** aborde en introduction tous les thèmes d'actualité, les crises qui se succèdent et bien sûr le choc énergétique majeur, déjà annoncé il y a un an, qui se profile sérieusement. Le PLR prône « l'écologie de l'action et non celle des interdictions et des taxes ». Il évoque aussi la pétition du PLR suisse pour développer l'énergie hydraulique et garantir l'approvisionnement national en électricité rappelant tous les textes déposés sur le sujet au Grand Conseil et au Parlement fédéral. Une annonce d'importance: la liste « *Écologie libérale* » qui sera déposée pour les élections fédérales, un nom en adéquation avec la politique environnementale et les valeurs du parti.

Ci-dessous les huit thèmes dont le PLR s'occupera tout particulièrement.



UNE ÉCOLE VALORISANTE POUR CHAQUE ÉLÈVE

par Florence Bettschart-Narbel

Durant la dernière législature, l'école vaudoise a fait l'objet de nombreux débats et critiques, que cela soit de la part des élèves eux-mêmes, des parents, mais aussi à l'interne de celle-ci, de la part des enseignantes et enseignants ou des directions d'établissement. Trop de projets, trop de réformes ont été proposées en peu de temps.

L'école vaudoise doit retrouver une

sérénité permettant à chaque élève d'y acquérir une formation dans les matières fondamentales de base qui lui ouvrira les portes de son orientation future, qu'elle soit professionnelle ou obligatoire. Mais pour y parvenir, un bilan au sujet de la loi sur l'éducation spécialisée est toutefois nécessaire, afin que chaque élève trouve sa place dans l'école et s'y sente bien.



LA FORMATION DUALE EST L'ÉPINE DORSALE DE NOTRE SYSTÈME

par Alexandre Berthoud

Notre système helvétique est unique au monde et il nous est envié. Il mérite dès lors d'être renforcé dans notre canton.

Le PLR considère que c'est le bon moment et sera proactif dans ce domaine. Nous allons approcher les associations économiques et les milieux de la formation, dont notamment les services de l'État et les écoles privées, afin de créer et mettre en place des assises de la formation post-obligatoire.

Ces assises permettront d'aborder sans a priori l'ensemble des forma-

tions tant liées à l'apprentissage qu'à la formation gymnasiale et académique, d'examiner les possibilités d'améliorer l'orientation professionnelle, d'évaluer les passerelles possibles et celles qui peuvent être renforcées. Il est nécessaire de revoir les possibilités d'aides à l'orientation prévues directement dans les écoles vaudoises, en redorant le blason de l'apprentissage et d'arrêter de penser l'apprentissage comme une voie de garage!



POUR UN CANTON PLUS SÛR

par Jean-Daniel Carrard

Dix ans après l'intronisation d'une nouvelle loi sur l'organisation policière, force est de constater que nos policiers attendent des modifications qui ne viennent toujours pas. Ceci est notamment le cas pour les dispositions légales nécessaires à la mise en vigueur de statut unifié des policiers et l'harmonisation de la comptabilisation

des coûts de sécurité dans les communes.

En dehors de ces discussions politiques et juridiques, les citoyens et les communes attendent aussi des améliorations sur le terrain. Le PLR s'engage notamment à donner à nos policiers le cadre législatif nécessaire pour lutter, non pas contre les mendiants, mais

contre la mendicité industriellement organisée et les réseaux criminels qui en profitent.

Il est grand temps de rouvrir le dossier sécuritaire, non pas pour le défaire, mais pour le parfaire. Soyons courageux et montrons que nous tenons à la sécurité de ce canton et que nous soutenons nos forces de l'ordre.

RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT

par Florence Gross



Le Groupe PLR s'est, durant la dernière législature, préoccupé du pouvoir d'achat des Vaudoises et des Vaudois. Les récentes baisses fiscales – prévoyance, patron d'entreprises, frais de garde – en sont la preuve.

Le PLR sera très attentif à la mise en application des textes adoptés par le Grand Conseil qui doivent maintenant être mis en vigueur afin que les Vaudoises et Vaudois en bénéficient. Et

le budget 2023 devra déjà le prendre en compte! Car les allègements fiscaux, qui visent à redonner du pouvoir d'achat aux citoyens, sont d'autant plus importants et nécessaires en période instable. L'inflation ne doit pas effacer l'impact des baisses fiscales votées par le Grand Conseil.

Des propositions telles que la révision du quotient familial – notamment le passage de 1.8 à 2 pour les couples mariés et partenaires enregistrés – vont être étudiées. Des mesures fiscales encourageant la transition énergétique seront également envisagées.

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE ET OBJECTIFS CLIMATIQUES

par Nicolas Suter



À ce jour, les objectifs climatiques ne sont pas atteints et le développement des énergies renouvelables n'est pas suffisant pour assurer l'approvisionnement énergétique.

Dans cette situation, le développement d'installations de production d'énergie renouvelable doit être accéléré par tous les moyens. Seules ces sources d'énergie sont à même de nous approvisionner en suffisance, tout en atteignant les objectifs climatiques.

À court terme, l'objectif principal, sur

lequel doit être concentré une large partie du financement disponible, notamment les 200M qui ont été affectés au fonds pour l'énergie, est le renforcement de la résilience de notre canton, de son économie et de ses ménages.

Le PLR va déposer des textes au GC proposant: d'accélérer le financement de programmes d'efficacité, notamment pour les bâtiments communaux; de renforcer la résilience de notre canton et d'accélérer l'adaptation aux changements climatiques.

avs 21: Les Femmes DISENT OUI MAIS AVEC DES CONDITIONS

par Françoise Salamé Guex



La réforme AVS 21, soumise au vote le 25 septembre prochain, comprend un volet féminin important. Les femmes devront augmenter l'âge de leur retraite à 65 ans. Cet effort demandé aux femmes est toutefois compensé par des mesures de soutien aux personnes les plus affectées.

Les femmes nées entre 1960 et 1969 bénéficieront de mesures compensatoires sous forme de suppléments de rente à vie. Elles bénéficieront également des conditions avantageuses en cas de retraite anticipée.

La réforme AVS 21 est un pas dans la bonne direction mais elle n'est pas une fin en soi. D'autres réformes, notamment celles relatives à la LPP sont nécessaires pour assurer un plus haut niveau de rentes, spécialement pour les femmes.

ef23: RENFORCER LE PLR COMME PREMIER PARTI DU CANTON

par Quentin Racine



Les élections cantonales du printemps 2022 encore dans le rétroviseur, c'est avec conviction et énergie que la Direction du PLR Vaud a posé les premiers jalons des élections fédérales d'octobre 2023.

La Direction proposera donc aux organes décisionnels du parti trois listes afin de maintenir les 5 sièges obtenus en 2015 et maintenus en 2019. L'objectif est d'au moins maintenir ces sièges, voire de se

renforcer afin de maintenir le statut de premier parti du canton. La présence de candidats de valeurs des quatre coins du canton apportera assurément un élan important afin de gagner des suffrages.

Un accent particulier sera également mis sur la campagne au Conseil des États, où le PLR Vaud entend maintenir son siège reconquis en 2015 par Olivier Français.

Le choix des candidats se fera durant le courant du premier trimestre 2023.

FLEXIBILISATION DU CADRE LÉGAL DES LIEUX DE VIE NOCTURNES

par Pauline Blanc



La dernière grande modification de la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), date de 2014. Les modifications étaient essentiellement axées sur la prévention de la consommation d'alcool auprès de jeunes. Les JLRV soutiennent ces mesures. Néanmoins, ils regrettent qu'aucun changement de fond n'ait été apporté. La LADB apparaît, sur certains aspects, désuète. En effet, elle n'est plus adaptée aux modes de consommation actuels. Les JLRV souhaitent que la loi soit révisée

dans sa globalité afin d'y apporter de la cohérence et d'éliminer les embûches inutiles imposées aux exploitants d'établissement. À titre d'exemple, il s'agirait en particulier de décloisonner les types de licences proposées.

Les JLRV souhaitent une loi moderne qui protège la santé des jeunes d'une part, et qui permet aux exploitants d'établissement d'exercer sereinement, sans être confrontés sans cesse à de la bureaucratie inutile et à des normes insensées.

VERS UN HÔPITAL DE VILLE à Lausanne ?

par Florence Gross,
députée, VP du Groupe PLR,
présidente de la Commission
des finances

Si nous avons davantage entendu parler de canicule que de Covid cet été, la situation sanitaire cantonale n'est pas au beau fixe. Le 21 juin déjà, la Direction générale de la santé annonçait l'activation du niveau 2 «*tension durable*» du dispositif cantonal de désengorgement des hôpitaux et à l'heure où j'écris ces lignes, le niveau 4 «*crise*» est en cours.

Si les variants d'Omicron sont venus perturber les vacances estivales de certains, nous ne pouvons toutefois nous contenter de cette unique explication. Cet état qualifié de «*crise*» nous prouve surtout que le CHUV n'est pas en capacité de répondre aux besoins de la population vaudoise. Car le dispositif de désengorgement n'est basé que sur la capacité d'accueil de ses services. Ce même CHUV qui pourtant, selon la première version de la planification hospitalière proposée par la conseillère d'État Rebecca Ruiz, devrait à l'avenir voir une forte concentration des opérations se tourner vers lui. Cette planification



exclut de facto plusieurs établissements hospitaliers et réduit fortement l'activité d'autres.

Or, l'État requiert ces mêmes établissements aujourd'hui en situation de nécessité et d'urgence. N'est-ce pas un peu facile comme solution? En quelques mots: «*J'ai besoin de vous, je fais appel à vous, je vous impose un processus mais dans une planification sur le long terme, je vous laisse au bord de la route...*».

Alors même que la droite ne cesse de le répéter depuis des décennies, d'autres se refusent à l'entendre: Lausanne a besoin d'un hôpital de ville ou du moins pour sa proche région et le CHUV ne peut assumer ce rôle. Cet élément doit absolument être intégré à la nouvelle version de la planification hospitalière. Si certes, les coûts de la santé doivent toujours être au cœur de nos réflexions, nous ne pouvons omettre les buts de la LAMal notamment le renforcement du

libre choix de l'hôpital pour les assurés et l'accent mis sur la concurrence entre les hôpitaux pour les inciter à améliorer l'efficacité de leurs prestations.

Le paysage hospitalier vaudois est large et composé de nombreux partenaires. Il est bon de rappeler la définition de partenariat; une association commune, tout en maintenant l'autonomie de chacun. Et c'est certainement là que le bât blesse pour le DSAS, qui verrait plutôt d'un bon œil un système de santé entièrement étatique. Ces dernières années, celui-ci a entrepris plusieurs manœuvres allant dans ce sens au détriment des autres acteurs. La santé vaudoise ne doit et ne peut se résumer au CHUV.

Ces établissements, qu'ils soient publics ou privés, reçoivent et soignent des patients assurés de base. Dès lors l'argument de la médecine à deux vitesses ne tient pas. Ils forment et offrent de l'emploi à des centaines de collaborateurs. Ils réalisent des investissements. Et pour certains, ils paient des montants d'impôts non négligeables. Ils méritent donc d'être bien plus que simplement considérés ou utilisés en cas d'engorgement du CHUV. Ils doivent être dès à présent inclus à la planification hospitalière de façon pérenne et équitable. Et il est nécessaire de remettre sur le devant de la scène la question de l'hôpital de la Ville de Lausanne et de l'intégrer dans une réflexion globale. Je déposerai une intervention parlementaire allant dans ce sens.

Rappel :

abonnez-vous à **TRIBUNE...**

Vous avez oublié de payer votre abonnement ?

... pas de soucis... vous pouvez le faire via l'application Twint avec le **QR code spécial abonnement TRIBUNE**

ou contactez le Secrétariat du PLR Vaud info@plr-vd.ch, tél. 021 323 72 78 pour obtenir un bulletin de versement.

QR code
TWINT spécial
TRIBUNE



CONSEIL D'ÉTAT

UNE RENTRÉE POLITIQUE CHARGÉE

par **Christelle Luisier-Brodard**,
présidente du Conseil d'État,
cheffe du Département
des institutions, du territoire
et du sport

La législature 2022-2027 a débuté depuis quelques semaines et j'ai l'honneur de présider un Conseil d'État renouvelé. Cette nouvelle configuration est le résultat de votre engagement inlassable durant la campagne électorale. Ainsi, au nom de toute l'équipe de l'Alliance vaudoise, ces quelques lignes sont l'occasion de vous remercier sincèrement de votre investissement sur les marchés, les réseaux sociaux ou auprès de votre cercle de connaissances. Votre détermination nous a permis d'atteindre ces excellents résultats. Cette nouvelle législature nous donnera l'occasion de poursuivre notre engagement en faveur d'un canton attractif où chacune et chacun peut librement se réaliser.

Aujourd'hui, passé la joie des élections, il nous faut remettre l'ouvrage sur le métier. Le nouveau Gouvernement planche sur son programme de législature. Ses travaux ont lieu dans un contexte lourd : sécheresse, guerre en Ukraine, risque de pénurie d'énergie, tensions internationales. Cela nous contraint à anticiper de nouveaux risques à l'instar d'une éventuelle pénurie d'énergie cet hiver. Pour faire face à cette menace, il est nécessaire d'assurer une approche globale de la Confédération ainsi qu'une coordination intercantonale afin que les mesures soient cohérentes et ne reproduisent pas certaines difficultés rencontrées lors de la pandémie. Le Canton, quant à lui, travaille d'ores et déjà sur des plans de continuité afin de garantir les ser-



vices essentiels de l'État. Tout est mis en œuvre pour faire face à cette potentielle situation.

Cet enjeu est au cœur de nos préoccupations, mais nous nous projetons aussi sur les défis de la législature. Ils sont nombreux et variés : le climat, la formation professionnelle, le vieillissement de la population ou encore le pouvoir d'achat. À ce sujet, l'un des dossiers importants concerne l'imposition des personnes physiques. La responsabilité du Conseil d'État est de trouver une solution équilibrée qui permette d'alléger l'imposition de la classe moyenne tout en veillant à la bonne gestion financière du Canton. Nous reviendrons rapidement avec des propositions fortes sur cette thématique.

L'autre dossier qui me tient à cœur concerne les communes. Notre parti croit fondamentalement à cet échelon de proximité et à la chance de pouvoir compter sur de nombreux élus communaux. Par conséquent, il est d'autant plus important que nous puissions trouver une solution durable concernant les relations financières entre l'État et les communes. Pour ce faire, une réforme

de la péréquation est indispensable. Le système actuel est à bout de souffle, nous devons donc nous y atteler dès le début de mandat en partenariat avec les associations de communes. Enfin, cette nouvelle législature, en dépit de ce contexte qui n'est pas toujours simple, doit nous permettre de renforcer la liberté, la cohésion et la proximité, en veillant, par exemple, au développement de l'ensemble de nos régions. Cela nous permettra d'honorer la confiance que les Vaudoises et les Vaudois ont placée en nous.

Les défis de la législature. Ils sont nombreux et variés : le climat, la formation professionnelle, le vieillissement de la population ou encore le pouvoir d'achat.

**Le nouveau
Gouvernement planche
sur son programme
de législature.**

publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/
Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

QUAND L'INTERDICTION DES FEUX D'ARTIFICE DEVIENT LA NOUVELLE PRIORITÉ

par Alexandre Legrain,
vice-président des JLRV,
municipal à Crassier

Le 26 juillet dernier, le 24heures publiait un article annonçant que 61% de la population suisse ne voulait plus des feux d'artifice tirés à l'occasion du 1^{er} Août ou d'autres occasions. Relevons que ce sondage est jugé «non-représentatif», selon les propres mots du journal. Mais est-ce vraiment la priorité? Le sujet semble, en effet, avoir peu d'intérêt vu les enjeux énergétiques et écologiques actuels.



Les temps changent, c'est indéniable. Et les coutumes locales avec. Ainsi, une large majorité de la population souhaiterait interdire les feux pyrotechniques au nom de l'écologie. Cette position m'interroge à deux titres.

D'abord, faisons preuve de cohérence : si les feux d'artifice venaient à être interdits, alors pourquoi maintenir toutes autres traditions plus ou moins ancrées dans la vie locale, qui émettraient autant de pollution? Il faut être conséquent! Le brûlage des sapins en

janvier, le brûlage du bonhomme hiver, les défilés de carnivals dont les chars roulent avec des moteurs aux énergies thermiques, les 20 km de Lausanne, la Fête des Vignerons, etc., tout cela, terminé! Et soyons sûrs, ces événements sont probablement les prochains sur la liste des futures interdictions envisagées par les opposants actuels aux feux pyrotechniques. Nous entrerions alors dans une rigueur écologiste absolue, une forme de «calvinisme écologique», où le moindre gramme

de CO₂ serait traqué et son émetteur condamné.

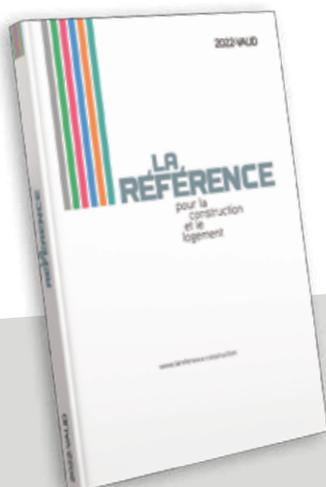
Notons, ensuite, que selon la Confédération, les principales sources de gaz à effet de serre en Suisse sont les transports, tous types confondus, l'industrie et les ménages. Les feux d'artifice ne figurent de loin pas en première ligne, tout comme les autres traditions locales. L'interdiction de ces dernières n'aurait donc que peu, voire aucune conséquence sur nos rejets de CO₂. Pourtant, certains en font une priorité.

Cela me fait penser à la volonté d'interdire les pailles en plastique ou encore les cartons d'emballage des tubes de pâtes dentifrice. Si ces actions ne sont pas inutiles pour le climat, il faut reconnaître qu'elles ne vont pas pour autant régler la question.

En matière d'environnement, les défis sont immenses et les actions à entreprendre très nombreuses. Nos autorités ne pourront pas tout faire en même temps, pas plus que la population. Il faudra choisir et prioriser les mesures afin de ne pas trop charger la barque. Cependant, il faut reconnaître que les feux d'artifice cumulent quelques défauts. Ils rejettent du CO₂, représentent une pollution sonore, sont un risque d'incendie et d'accidents et coûtent cher.

À titre personnel, je n'en serais pas bouleversé si nous devions y renoncer; il ne s'agit même pas là d'une tradition très ancienne. Il n'en reste pas moins que cette discussion à propos des feux pyrotechniques me semble être une perte de temps. Concentrons-nous sur l'essentiel, le plus urgent, à savoir les plus grandes sources de gaz à effet de serre. Je fais le vœu pieux qu'à l'avenir, nous cessions de nous laisser distraire par des questions aussi anecdotiques pour le climat.

publicité



Vous rénovez ou transformez?

Choisissez des entreprises locales pour vos travaux!

Commandez gratuitement votre édition de *La Référence* : plus de 1'500 adresses d'entreprises de confiance dans le canton de Vaud!

www.fve.ch/lareference

entrepreneurs!
fédération vaudoise

L'ÉLECTRICITÉ en PANNE DE COURANT

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Nous voilà devant une réalité que nous n'arrivions pas à imaginer il y a encore quelques mois. Et pourtant elle pointe son nez et rien ne sert de s'apitoyer sur notre sort ni de trouver des boucs émissaires car en fait nous le sommes tous, à des niveaux divers. L'électricité va manquer en Suisse cet hiver. La question n'est plus de savoir si on va en manquer mais quand et combien de temps ces pannes pourraient durer. Sans parler du prix qui prend l'ascenseur quand le produit vient à manquer. Double peine en somme.



Les ruptures d'électricité sont monnaie courante dans bien des pays sauf le monde occidental généralement préservé. Mais cette exception n'en est bientôt plus une. Les nombreuses catastrophes naturelles privent nombre de villes et régions de courant électrique et d'approvisionnement en eau, le temps des réparations des infrastructures. Branle-bas de combat. Parfois quelques jours, quelques semaines.

Mais voilà, cette fois-ci ce n'est pas la faute uniquement du climat même si la sécheresse extrême de cette année dans nos contrées continentales perturbe l'alimentation en eau à grande échelle. La production électrique en Suisse dépend pour une grande part de nos barrages et autres ressources hydriques. Et là nos glaciers fondent plus que jamais mais l'eau s'évapore à la même vitesse. Plusieurs de nos barrages n'assurent plus un débit suffisant pour faire marcher la machine et nos voisins sont dans des états tout aussi inquiétants. Rivières, fleuves dans toute l'Europe sont en manque d'eau. Le transport maritime est ainsi empêché et dans le meilleur des cas fortement ralenti.

Donc moins d'électricité pour les ménages et entreprises. Le marché de l'électricité est transfrontalier. Difficile de stocker son énergie électrique. Alors quand un grain de sable vient à perturber le fonctionnement des échanges, c'est la production et la répartition globales d'électricité qui en prennent un coup. La guerre en Ukraine et la privation de gaz de nos fournisseurs privilégiés que sont l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne sont par ricochet des facteurs aggravant la situation chez nous. Rappelons que nous n'avons toujours pas conclu de nouvel accord sur le marché de l'électricité avec l'UE. Nous sommes ainsi aujourd'hui en forte dépendance du bon vouloir ou plutôt du « *bon pouvoir* » de nos voisins. Et d'un coup, la Suisse découvre qu'elle n'est pas assez préparée à cette pénurie. Pas de stockage de gaz sur notre territoire par exemple. Nous avons délégué à nos fournisseurs la gestion de nos réserves... La Suisse n'avait pas suffisamment anticipé ces pénuries d'énergie tant elles paraissaient improbables. Pas d'autres solutions que de préparer et planifier au mieux les coupures d'électricité, voire d'eau. On parle de

plusieurs heures par jour, par alternance de cantons et de villes. Peu importe donc d'être le plus riche pays par habitant, un des meilleurs en innovation, et nos bons classements internationaux. Il faut revoir notre stratégie énergétique dans l'urgence, en assurer la sécurité.

Et d'un coup, le citoyen réalise que l'électricité, le chauffage, la lumière, l'eau courante et l'eau chaude ne tombent pas du ciel. On l'avait totalement oublié...

Le consommateur doit aujourd'hui redevenir un citoyen responsable. Comme les entreprises. Prendre part selon ses moyens à la sobriété énergétique. Alors bien sûr, il est tentant de porter la faute sur les autres. À nous d'affronter ensemble ce nouveau défi qui modifie sous la contrainte d'une guerre à nos portes le mode de vie de nos sociétés privilégiées. Nos faiblesses comme du temps du Covid sont mises à jour. Il faut parfois des événements extérieurs pour nous forcer à réagir et à prendre des décisions nouvelles. C'est ce que l'on appelle le cours de l'Histoire et la résilience des peuples...

AGENDA

Save the date !

■ **Université d'été**
Samedi 10 septembre
Pully (Gastrovaud)

■ **Souper de soutien**
des 10 ans du PLR Vaud
Jeudi 10 novembre
Vevey, salle del Castillo

TRIBUNE

■ **Prochaine parution**
Mercredi 21 septembre 2022

■ **Délai rédactionnel**
Lundi 12 septembre 2022

Pétition
hydroélectricité
du PLR suisse

QR code



Infos et signature
numérique
via ce QR code.

PETIT FIL ROUGE Des 10 ans...

NOUVEAU PARTI, NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVEAU JOURNAL



Un nouveau parti, c'est forcément une nouvelle équipe pour le mener à bon port. Aussi bien au secrétariat général qu'au comité de direction. Il fallait donc, après le travail remarquable des deux présidentes Catherine Labouchère et Chistelle Luisier pour l'initier, l'engagement et la motivation de nouvelles personnes pour faire monter la mayonnaise et lier plus profondément les convictions et valeurs des membres des deux partis devenus un seul.

La presse ne donnait pas cher de ce mariage entre cousins mais voilà le mariage est solide. Chacun acceptant,

comme il est de bon ton dans un parti démocratique, les différences qui faisaient nos spécificités. Elles sont toujours présentes mais parfaitement intégrées dans un ensemble cohérent. Nous ne sommes pas toujours sur la même ligne mais l'objectif et les valeurs fondamentales sont communes.

Plusieurs secrétaires généraux auront la lourde charge de mettre nos objectifs en place, notamment le premier d'entre eux, Philippe Miauton qui vient d'ailleurs de reprendre la direction de la CVCJ. Il sera le moteur de son équipe composée d'anciens libéraux et radicaux. Une équipe qui s'est bien entendue et très vite de nouvelles personnalités sont venues apporter leur

talent et leur intelligence au service de la bonne cause.

La création de **TRIBUNE** allait elle aussi marquer le pas d'une nouvelle étape. Le Parti radical vaudois avait en ses mains depuis plus d'un siècle un journal d'opinion qui a marqué l'histoire du Canton, *La Nouvelle Revue de Lausanne* (NRL). Un journal qui avait déjà changé de forme ces dernières décennies, victime des aléas de la presse qui voyait au fil des ans ses publications diminuer. Elle était depuis une dizaine d'années une publication mensuelle après avoir été pendant plus de 100 ans quotidienne, puis hebdomadaire dans les années nonante. On pouvait même l'acheter en kiosque... L'idée d'un

journal politique, existant toujours sous une forme d'indépendance du parti, est maintenue. Le concept et le changement de nom en **TRIBUNE** avaient d'ailleurs suivi une procédure interne bipartite, avant fusion, pour arriver au résultat que l'on connaît aujourd'hui. **TRIBUNE** a fêté sa 100^e édition en novembre 2021, avec ses 11 parutions annuelles.

L'équipe actuelle du secrétariat général a donc pour mission de continuellement s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui. Dans tous les domaines. Les dernières élections ont montré qu'il y avait en son sein de nombreuses compétences à faire gagner nos idées. Il n'y a pas de raison que cela cesse... FG

publicité

www.confort-lit.ch
Confort-lit
DEPUIS 1989

Qualité & confort de vie



Av. de Grandson 60
Yverdon-Les-Bains
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34
Lausanne
021 323 30 44

33 ans

Votre partenaire qualité et confort en ameublement & literie

RETOUR à La SUBLIME PORTE

par Pierre Schaeffer

La guerre en Ukraine oppose deux belligérants de première ligne, la Russie et l'Ukraine, soutenue en deuxième ligne par les États-Unis et l'Europe, acteurs d'un conflit qui s'installe dans la durée, au prix de contre-offensives ukrainiennes destinées à briser la ligne de front, comme on le voit actuellement dans la périphérie d'Odessa.

Cette guerre qui a pour théâtre et enjeu la mer Noire implique depuis six mois une troisième puissance qui a acquis un rôle majeur dans le conflit. Au gré de son contrôle de cette mer, la Turquie, héritière de l'Empire ottoman, disparu dans la défaite des empires centraux, après la Première Guerre mondiale, vient de retrouver dans le conflit ukrainien une puissance qui constitue un véritable retournement de l'Histoire.

Sur le plan diplomatique, la Turquie d'Erdogan a réussi un coup de maître, le déblocage des ports ukrainiens et le retour de la circulation maritime. C'est Erdogan qui a fait accepter à Poutine la circulation de navires chargés de grains ukrainiens à travers une rade minée par l'Ukraine et en haute mer par la Russie. C'est Erdogan qui a imposé une procédure de contrôle des navires marchands avant le passage des détroits, manière de réaffirmer la souveraineté turque sur l'accès à la mer Noire. La concertation entre la Turquie et la Russie est maintenue après une première réunion tripartite en juillet avec l'Iran, prolongée en août à Sotchi par un sommet bilatéral russe et turc.



À ces performances diplomatiques, s'ajoute l'avantage territorial pour la Turquie à l'échelle des États riverains de la mer Noire. C'est d'abord la Russie qui cesse d'être l'adversaire historique de l'Empire ottoman, comme ce fut le cas pendant le XIX^e siècle jusqu'à la guerre de Crimée qui se termine par la défaite de la Russie. Le Caucase, brutalement pacifié par Poutine, n'est plus une région dissidente, une terre de populations allochènes de la Russie qui continue de commercer avec la Turquie en lui vendant son gaz. Sur ce même plan territorial, Erdogan obtient les mains libres pour en finir avec ses propres populations allochènes, les Kurdes répartis dans quatre pays : Turquie, Syrie, Iran et Irak.

C'est un retour exceptionnel sur la scène internationale que vient de réaliser la Turquie d'Erdogan qui a acquis un rôle de médiateur dans la guerre d'Ukraine et qui l'a manifesté à Poutine en le faisant attendre à Istanbul. La Russie a besoin de la Turquie qui ne craint plus l'Angleterre, son ennemi du XIX^e siècle, engagée avec les Européens dans le soutien à l'Ukraine. C'est là la deuxième vengeance d'Erdogan qui fait payer à l'Europe l'humiliation de son exclusion de l'Union européenne. Si le processus de paix engagé par Erdogan se poursuit au-delà de la circulation maritime en mer Noire, l'Europe le devra à la Turquie, qui a imposé sa médiation tentée sans succès par Macron, libérée

du kémalisme par Erdogan, champion du retour de l'armée turque dans ses casernes.

La Turquie n'est plus l'homme malade de l'Europe du XIX^e siècle, ni l'héritière de l'Empire ottoman rayé de la carte européenne après la Première Guerre mondiale. La Turquie du XX^e siècle est devenue un acteur diplomatique majeur dans la concertation tripartite issue de la guerre d'Ukraine et qui lui vaut le contrôle de la mer Noire par la réouverture de la circulation maritime, au profit des États du tiers-monde menacés de famine. C'est un ultime titre de prestige d'Erdogan.

publicités

d'silence acoustique sa
A l'écoute de votre silence
Acoustique des salles, du bâtiment, de l'environnement
021 601 44 59
www.dsilence.ch

Machines-Services - Bernard Thonney
Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.
Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

LE BEL ANTONY FAIT SA TOURNÉE DES POPOTES...

par Fabienne Guignard

À chaque fois que les Démocrates américains arrivent au pouvoir, on se demande toujours en Suisse ce qui va nous tomber sur la tête. Ils n'ont pas arrêté de nous enquiquiner. Pas si gentils Bill et Barack... Une obsession, nous piquer nos clients et nos sous... Les voilà qui remettent le couvert sous l'ami Joe, mais moins violemment... Il paraît que l'on ne met pas suffisamment de cœur à geler rapidement les avoirs russes (c'est pas tout faux...). Tout irait bien mieux si on leur achetait vite fait bien fait des F-35. Viola s'envole à Washington pour visiter le Pentagone et revient proposition de contrat en poche.

Dans le fond on est assez d'accord, ce sont de super avions mais voilà Emmanuel qui n'a pas encore digéré d'avoir perdu son contrat de sous-marins veut sa revanche et monte le ton pour nous vendre ses fameux Rafales jouant sur la corde européenne... On rigole un peu... Franchement ils nous énervent tous les deux, mais bon, un petit a toujours de la peine à lutter contre un grand, même quand il a des sous plein ses coffres.

Ignazio organise une petite conférence sympa sur la reconstruction de l'Ukraine à Lugano pour prouver ses bons offices. Il fait rentrer de l'argent dans la caisse pour la bonne cause... Et la Suisse obtient 187 voix sur 190 à l'ONU pour devenir membre du Conseil de sécurité durant deux ans. Tiens... il y a des gens qui ne nous aiment pas...? Mais qui sont-ils? Deux abstentions et un contre. Ça c'est sûr... Pour le contre, sûrement Poutine qui ne veut plus être notre ami. Nous voilà les méchants Suisses. Il ne veut plus venir à Genève non plus et ne nous veut pas à Moscou



pour représenter Volodymyr. Attention il ne pourra plus nous envoyer sa maîtresse présumée pour accoucher d'un ixième enfant au Tessin. Elle est sous sanctions aussi... Mais à 70 ans, avec les soucis qu'il a maintenant, le sport de chambre n'est sans doute pas sa priorité même s'il aime à tout bout de champ à parler de virilité au monde entier... Les deux abstentions, des jaloux sans doute... On saura jamais...

Mais voilà que tout va mal autour de nous. Olaf est sens dessus-dessous. Mario, viré... La démocratie américaine à genoux: le droit à l'avortement remis en cause, les bigots fondamentalistes sont tout le temps en train de prier... Jinping commence à jouer les gros bras. Recep se la joue perso. Nancy fait la maligne. Et mon bel Antony visite le monde pour arranger les bidons ou parfois mettre le feu... Il a le verbe direct. Mais bon, il a bien du mérite. Le voilà VRP de luxe du pays qui a eu le don ces dernières décennies de se faire détester de tout le monde. C'est l'image de Joe en plus séduisant et plus jeune... La classe quoi. Mais bon, ça ne suffit pas. Les Africains l'aiment modérément, les Chinois et les Russes

le détestent, les pays arabes ne sont pas franchement emballés non plus, à part Jair mais qui n'est pas arabe... Heureusement le Qatar reste l'ami fidèle dans la région comme Fumio et Shinzo avant lui côté indo-pacifique... En Amérique latine, c'est pas terrible non plus...

En Europe, il a la cote. Il y a même la ministre des affaires étrangères allemande, écolo, qui le regarde avec des yeux enamorés... La voilà en admiration... Faut dire qu'il est en pleine forme. Il a même de l'énergie à revendre, un charme fou. Et puis, Antony également roi de la guitare électrique. Les filles, elles adorent... Super chanteur aussi. Il a même trois titres de sa composition sur Spotify... Une star...

Mon nouveau chouchou est décidément de très haut niveau, un peu comme Dominique en son temps. Et pas gauchiste... La «French touch» sans doute. Il devrait venir faire un tour en Suisse. À Lausanne-Épalinges. On pourrait l'emmener à Aquatis, les gros poissons d'eau douce... Je suis volontaire pour lui faire la visite... On parlerait français. Son très léger accent américain est si sexy... Ce serait dommage de s'en priver...

187 voix sur 190 à l'ONU... il y a des gens qui ne nous aiment pas... ?

Antony, roi de la guitare électrique. Les filles, elles adorent...

publicité



HOTEL BELLERIVE
★ ★ ★
Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances

Vue imprenable – Parking assuré
Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, 1007 Lausanne
Tél. +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch
info@hotelbellerive.ch